L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 JUIN 1882.

SPECTACLES BALS. &c

CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

HOCH

VIRTUOSE-CORNETTISTE.
La troupe d'opéra Criterion
Dans la salle de Concert représentera le

MASCOTTE
SAMEDI, MATINEE ET SOIR, 24 JUIN.

OLIVETTE,
MARDI, 27 Juin, et tous les LUNDI, MARDI, JEUDI et SAMEDI et SAMEDI MATINEE, jusqu'à nouvel ordre.

Le rideau se lèvera à l'arrivée du train de 7-heures P. M.
La représentation de la matinée commencera à l'arrivée du train de midi.

ENTREE GRATUITE.
Des billets de chemin de fer au modique prix vendus au taux de $2.
HERR HOCH et l'orchestre de Bonabel donneront des concerts en plein air chaque soir.
VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.
Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Basin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6.30 h. et à 11 A.M. et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 5 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 2 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

DIMANCHES.

A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:43 P. M.	A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:25 P. M.

7 mai—4 m

Treizième Festival du 4 Juillet.
GRANDE EXHIBITION PYROTECHNIQUE; DISTRIBUTION DE PRIX ET BAL
—DONNÉS PAR—
L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane,
AUX FAIR GROUNDS,
Le Mardi, 4 Juillet 1882.

Comité d'arrangements: W. G. Boylan, chef, Henry Darel jr., J. B. Meade, Jos. Harder, C. O. Sessenhauyser jr., L. A. Huff, A. Bertus B. Polage, A. O. Jones, J. F. Sheer jr., L. Nunes, C. F. Reeling, H. Grass, F. A. Bagle, A. F. Leeburg.

Amusements.
Courses de ponies—1 mille—prix $10. Courses de mulets—1 mille—prix $20. Courses de chevaux de bouchers—1 mille—prix: $10. Courses au pas seule le hornado—parties hâtées d'un mille—prix: $25. Course au trot dans le harnais—parties liées d'un mille—prix: $25. Il faudra deux partants au plus dans chaque course; pas de prix dans tout cas où la course ne sera pas contestée; toutes les entrées seront gratuites et devront être faites sur le terrain même. La même condition s'appliquera aux autres amusements, tels que: course de bicycles, course à pied, course en cochon graissé, course en sacs, course de brouettes, partie de base ball entre deux clubs choisis.
Juges des courses—H Bonnabel, W K Spearing, John A Stevenson.

Le plus grand Feu d'Artifice qui se soit vu.
ENTREE..........50 SOUS
Les dames seront admises par invitation seulement. Elles pourront s'en procurer auprès de l'un des membres de l'Association ou à celle-ci directement par la poste: Lock Box 1766.
Les prix sont visibles au magasin de T. Demigier's Sons, 131 rue du Canal. Des soumissions cachetées pour l'exploitation de la buvette, du restaurant, etc., seront reçues par M. Henri D rel jr., 125 rue du Canal, jusqu'au 15 de ce mois
4 juin—1m

N. O. City Railroad Company.
NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.
A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3:15	p. m.
3	p. m.	3:45	p. m.

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à
10..........p. m. et 11..........p. m.

LE DIMANCHE
comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10.15 p. m.
Des trains extra pourront être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.
RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.
F. WINTZ,
30avril— Surintendant.

Excursions sur le Lac.
Le jour et le soir!!
Tous les jours de West End à partir du 14 Mai, 1882,
Le rapide vapeur en fer,

HEROINE,
John Boardman, capitaine, J. Kittredge, commis.
Fera le service en connection avec la compagnie du chemin de fer New Orleans City comme suit:
Les Lundis, Jeudis et Samedis.
à l'arrivée du train de 4 heures P. M.
A MANDEVILLE.
Revenant les mêmes soirs,
Les Mardis, Mercredis et Vendredis.
Grandes excursions à l'arrivée du train de 6 heures au clair de la lune d'une durée de deux à trois heures.
Tous les Dimanches, deux grandes Excursions
A MANDEVILLE,
Partant de West End à l'arrivée du train de 9 heures A. M. et de celui de 4 heures du soir, revenant le même soir.
Prix de la traversée..........50 cents.
Restaurant et rafraîchissements à bord du bateau aux prix de la ville.
L'Héroïne peut se louer pour des excursions particulières et des piques-niques. Pour plus de renseignements s'adresser au No. 33 de la rue Carondelet.
W. G. COYLE,
13mai— Agent.

Compagnie ancienne et sûre du Paratonnerre de

ROBINSON,
ETABLIE EN 1853.
Plus d'un quart de siècle sur la route avec hommes, wagons et attelages.

La plus ancienne, la plus grande et la seule maison de son genre au Sud.
Importateur et marchand de tout genre de paratonnerres, girouettes et installations de paratonnerres. Ces articles sont toujours en abondance dans le magasin.
Les câbles en argent de Robinson sont une spécialité de fabrication.
Fils conducteurs posés dans toutes les parties du pays. Il est fait une spécialité des travaux de réparation.
Ordres exécutés le jour même de leur réception.
JAMES M. ROBINSON, directeur.
Bureau et magasin, 248 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne. 12mars—1an

LE
BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à
L'exposition de Paris en 1878.
Pas de tonic comparable.
ALPH. WALL.
Seul propriétaire et : 26 rue Conti.
3 oct—1 an

S.N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO.

LE CLOCHER ... EST LA MARQUE DU VERITABLE ET ...

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
signé par MM. W. W. JOHNSON & Co., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
entre les PREMIERES MAISONS de gros ... se vendent à la Nlle-Orléans.
déc 26—1 an

Sarsaparilla

Est un composé des vertus de la salsepareille stillingia, mandragore, rhubarbe, avec l'iode de potasse et le fer, tous puissants producteurs de sang, qui contiennent de sang et éléments de vie. C'est le remède le plus pur, le plus sûr, et de toute manière l'altératif le plus effectif, connu du public et qui soit à sa portée. Les sciences de la médecine et de la chimie n'ont jamais produit de remède aussi précieux ni aussi puissant pour guérir les maladies résultant de l'impureté du sang. Il guérit la Scrofule et toutes les maladies Scrofuleuses, l'Erysipèle, la Rose ou le feu de St. Antoine, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Furoncles, les Tumeurs, Dartres, Humeurs, Herpes, Teigne, Impétigo, Ulcères, Plaies, Rhumatisme, Maux Mercuriels, Névralgie, Irrégularités et faiblesses de femme, Jaunisse, Affections du foie, Dyspepsie, Maigreur, et Débilité générale.

Par ses qualités extraordinaires elle détruit les impuretés qui vicient le sang et causent les désordres et la décrépitude. Elle stimule les fonctions vitales. Elle soutient l'énergie et la force. Elle restaure et préserve la santé. Elle infuse une nouvelle vie et vigueur dans tout le système. Avec la Salsepareille d'Ayer les malades qui en feront un usage sérieux, n'ont plus rien à craindre de l'impureté du sang. Il y a folie à employer les préparations à bon marché, qui pullulent en pharmacie, composées de substances dépourvues de toute espèce de vertu curative, et que l'on vend pour purifier le sang. Quand on en fait usage, on aggrave la maladie. La SALSEPAREILLE D'AYER est si concentrée, que c'est le meilleur purificateur du sang, le plus sûr, et en même temps le moins coûteux. Les médecins en connaissent la composition et la prescrivent. On l'emploie de toutes parts depuis quarante ans, et elle a conquis la confiance de millions de malades qui en ont éprouvé les effets bienfaisants.

PREPARÉE PAR LE
Dr. J. C. AYER & CO.,
Chimistes pratiques et analytiques.
LOWELL, MASS.
Vendu par tous les Droguistes.
13 mai—

SPECIALITÉS
—DE—
GODCHAUX.
—:—
VETEMENTS
—DE—
Toilette et de Bureau,
En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances.
Costumes noirs bien finis—sacs et redingottes.

Nos Chemises Cosmopolitaines,
LOT C. 5,
A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'ici aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,
81 et 83 rue du Canal.
14 mai—MJ D

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.
Vieux pianos ! Vieux Pianos !

Entièrement remis à neuf et pleinement garanti de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas si vous voulez avoir un instrument chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Venant d'être reçu et obtenu par importation Toulouse, du Havre, un grand assortiment de feutres les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.
J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.
16 fév—

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

W. G. TEBAULT
Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles
qu'il doit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un assortiment de tous les meubles importés ici.
N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:
"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

W. G. TEBAULT,
37 39 et 41 RUE ROYALE
21 sep

A. MONTELEONE.
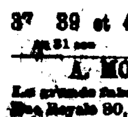
Les grandes fabriques de souliers Tiger, Rue Royale 90, au coin de la rue Conti.
En gros et au détail. Importation des meilleurs genres français et peau de veau. Les meilleurs souliers français en peau de veau et les mieux cousus de $6.50 à au-dessus. Les meilleurs souliers vissés de $2 à au-dessus. Bottes de $6 à au-dessus. Patronisez le Grand Tigre. Travail garanti. Gros souliers de buffle toujours en magasin et à vendre aux plus bas prix.
15 oct—1an TuThSa

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 34 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, toute personne en connaissance sont priés d'en donner avis au Consulat.

Aved, Vincent	Letourneller, Mme
Angiblaud, Antonia	Levy, Charles
Bordes, Alexandre et Mallotte	Laffont, François Ferdinand
Bagué, Marie, Eugénie et J. Ba	Leclere, Arthur
Bès, Jean	Landreau, a. Lieutenant
Bourdin, Pierre	Mentiedie, Henri
Coudère, M. et Mme Louis	Miran, Jean
	Mme Gonaleus y Ojinale
Cheny, Henri	Me la, Daniel
Castaliao de Menéses	Méal, la famille Joseph
Dutau, Jean	Pétrement, Nicolas
Dastas, Pierre	Puesbas, Alex
Duce, Jacques	Perche, Hilaire
Dusbesson, Jean	Russel, Mme née Chéné
Gadehot, Prosper	Schaeffer & Cie,
Gourdon, Victorine	Sarbach, Justine
Gouget, Geo William	Terreau, Joseph Louis
Guérard, Vve	Villars, Antoine Florent
Kayas	Zanda, Louis

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter au Vice-Consulat de France à Galveston (Texas).
Clement, Louis. Lombard, Louis William
Le consul de France
VTE PAUL D'ABZAC.
Nlle-Orléans, le 1er juin 1882.
1er juin—

A louer.
Le MAGASIN BRICK, encoignure Bienville et Decatur, occupé par Querouze et Bois, ainsi que la maison en briques attenant au premier.
Possession donnée au 1er juillet.
Conditions faciles et libérales.
S'adresser à A. PITOT, agent, ou à J. G. GAINES, à la Banque des Citoyens.
18 juin—18 15 18 25 26 30, 24 juil

Nous appelons l'attention du public sur notre nouvelle combinaison, qui sera tirée en juillet.

GROS LOT:
$75,000.
BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $5.
CLASSE G.-
DE LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—SE FERA—
A
LA NOUVELLE-ORLEANS,
Mardi, 11 JUILLET 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75,000,
1967 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$265,500!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.

Voyez le Plan.
100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	25,000		25,000
1 Lot de	10,000		10,000
2 Lots de	6,000		12,000
5 Lots de	2,000		10,000
10 Lots de	1,000		10,000
20 Lots de	500		10,000
100 Lots de	200		20,000
300 Lots de	100		30,000
500 Lots de	50		25,000
1,000 Lots de	25		25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf numéros suivant le numéro gagnant le lot de $75,000, soit	6,750
9 lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf numéros suivant le numéro gagnant le lot de $25,000, soit	4,500
9 lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf numéros suivant le numéro gagnant le lot de $10,000, soit	2,250

1967 Lots se montant à.......$265,500

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE LOTERIE de l'Etat de la Louisiane, Nos ... Baronne.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Communications fournies par des cadres pour le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par Express.

Remarquez que
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.
TOUTE LETTRE SANS REPONSE—
[illegible]

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

ANNONCES JUDICIAIRES.
VENTES PAR LE SHERIF

Fanny M. Hinchley vs. Clara Woods.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 3966—En vertu d'un writ de fieri facias contre la succession de Clara Woods demanderesse dans l'injonction et William Collins et Reuben F. Wheeler, sécurités pour Bon d'injonction in solido, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 26 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Conti et Dorgenois et la Promenade Carondelet, désigné par le No 12 de l'ilet 48 et mesurant comme suit: Trente pieds de face à la rue Conti sur cent deux pieds entre lignes parallèles, acte passé pardevant James Fahey, notaire, 21 janvier 1881, John Davis, vendeur enregistré dans le livre 119, folio 210.
Saisi dans l'affaire ci-dessus pour la propriété de Reuben F. Wheeler.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24juin—24—1,8,15,22,26.

Mme Elizabeth Meyers veuve de Charles A. Meyers vs. Mme Jane G. Blessey, individuellement, etc.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5684—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Girod et Julia, désigné par le numéro un, sur un plan fait par A. G. Blanchard, voyer, le 15 février 1853, annexé à un acte de partage, passé pardevant D. J. Richards, anciennement notaire en cette ville; le dit terrain mesure au pied anglais vingt-trois pieds dix pouces et six lignes de face à la rue Baronne, sur une profondeur de cent soixante-dix pieds six pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.
Acquis de Herman Lee le 26 juin 1880, titre enregistré au bureau de transfert, livre 112, folio 381.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mai—23 30, 6 13 20 24

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Frederick Falkenheimer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5893.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages et privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Craps, St Antoine et Amour, mesurant vingt-huit pieds six pouces de façade rue Bagatelle sur quatre-vingt quinze pieds sans pouces de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan dressé par J. A. Celles, en date du 10 mars 1854, déposé pour être consulté au bureau de Alphonse Barnett, notaire en cette ville. Ensemble avec soixante-trois actions maintenant réduites à cinquante-neuf actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y sont attachées. Acquis par le défendeur de Louis C. Nick, selon un acte pardevant John L. Larroche, notaire, le 26 mars 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur fournira un billet-action pour une somme de deux cent trente dollars, échéant le 1er mars 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Il assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le billet-action souscrit doit être identifié avec les actes d'hypothèque de S. B. Delbende et épouse à la Banque des Citoyens de la Louisiane pardevant Théo Seghers, notaire, le 20 août 1836, et avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23 mai—30,6,13,20,24.

Drury A. Morse vs. Levinski A. Fournier.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5995—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Sept terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, à Bouligny, maintenant ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Live Oak, Laurel, Jena et l'Avenue Napoléon, désignés comme lots 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24. Les lots 18 à 23 inclusivement mesurent chacun une façade de trente pieds à la rue Laurel, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. Le lot 18 forme l'encoignure des rues Jena et Laurel. Le lot 24 mesure quarante-et-un pieds de face à la rue Jena, sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds sur la ligne vers la rue Laurel, cent cinquante pieds sur la ligne vers la rue Live Oak, puis rétrécissant de quatre vingt pieds, puis trente pieds à la ligne du fond, puis trente-trois pieds sur la ligne du fond (au pied américain).
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
24 mai—24,31—7,14,21,24 juin

Merchants Mutual Insurance Co. of New Orleans,
vs.
Mme F. E. Blanc et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4365—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 24 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le faubourg Darcantel désigné par le numéro deux de l'ilet borné par les rues Solon, Casse, Union et Français, mesurant cinquante-trois pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Français, sur une profondeur de cent cinquante-quatre pieds dix pouces et formant l'encoignure de la rue Solon. Etant la même propriété que la dite Mme F. E. Blanc, a acheté de la succession de Jean Rochemann, par acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le vingtième jour de janvier 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—7 14 21 24

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Edwin S. Oliver.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6158.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 18 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St-Mary, désigné par le No 128 sur un plan dressé par Louis Bringier, le 24me jour d'avril 1835 et déposé en l'étude de Wm Christy, alors notaire, le dit terrain mesure, au pied anglais, 23 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, entre celles Lafayette et Girod sur 37 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant la même propriété achetée par James Cosgrove de David White, par acte passé pardevant Ad. Boudousquié, notaire, le 26 avril 1850.
Ensemble avec 110 actions maintenant réduites à 103 du fond hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées.
Acquis par le défendeur conformément à une vente faite par le marshal provisoire des Etats-Unis, le 9 mai 1865 dans l'affaire d'Edwin S. Oliver vs. James Cosgrove, No 266 du dossier de la cour provisoire de l'Etat de la Louisiane.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—L'acquéreur fournira un billet-action pour la somme de cinq cent cinquante piastres, échéant le 1er janvier 1883, et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane et le reste COMPTANT. L'acquéreur assumera les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni, devra être identifié avec les deux actes du 23 août 1847, pardevant Charles Boudousquié, et du 16 juin 1865 pardevant Ad. Boudousquié, notaires, et avec l'acte de vente du shérif.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
17juin—17 24—1,8,15,18.

James Connors vs Thomas F. Callen.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6068—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 5 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains terrains avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet trente-et-un qui est borné par les rues Amour, Poets, Bons-Enfants et Espagne, désignés par les Nos 2 et 3 et mesurant chacun, conformément à un plan déposé en l'étude de Octave Morel, notaire en cette ville, trente-deux pieds de face à la rue Bons-Enfants, sur une profondeur de cent quatre-vingt quinze pieds dix pouces et six lignes. Les dits lots sont formés d'une moitié du lot No trois est cinquante et un une moitié du lot No trois est cinquante, qui ont été acquis par Daniel Crowley par achat de George Y. Bright par un acte pardevant Octave Morel, notaire, le 10 avril 1873.
La propriété a été acquise par le défendeur, par achat du dit Daniel Crowley par acte passé devant le dit notaire Morel, le 7 juillet 1873, acte enregistré au bureau de transfert, livre ..., folio ...
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24 juil 1 5

Theo Pickles vs Edward L. Beebe.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6194—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 18 juillet 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains terrains situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople, deux de ces terrains sont désignés par les numéros cinq et six sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 4 septembre 1875, se touchent et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, l'autre terrain est désigné par le numéro sept sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, notaire, annexé avec un acte en date du 5 avril 1880, passé pardevant ledit notaire, conformément audit plan ledit terrain mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur du New Orleans Homestead Association conformément à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 17 août 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17,24—1,8,15,18 juil

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente sans réserve de propriétés de valeur situées dans le Troisième District.
Vente pour effectuer un partage pour le compte des héritiers absents dans l'affaire de la succession de Jean Bidégaray.
Deux Maisons simples No. 512 et 514 rue Dauphine.
Maison double à deux locataires Nos. 543 et 545 rue Craps.
Résidence en briques à étage encoignure des rues Pologne et Moreau.
Un Cottage. No. 639 rue d'Amour.
Une résidence faisant face à la rue des Bons-Enfants No 666, avec un grand terrain.
Une étendue de terre faisant face au Mississippi près des Casernes des Etats-Unis et des Abattoirs.
Un terrain vacant formant encoignure aux rues Lesseps et Console.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 8 juillet 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, au plus offrant et dernier enchérisseur pour le compte des dits héritiers, les propriétés suivantes, savoir: 1° Deux lots de terre désignés par les lettres A et B dans le carré d'ilet compris entre les rues Grands Hommes maintenant Dauphine, Console maintenant Royale, Mandeville et Pologne.
Le lot A mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 133 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.
Ensemble une maison simple, couverte en ardoises, ayant trois chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc. etc.
Le lot B mesure 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 133 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison simple, ayant un corridor d'entrée sur le côté, deux chambres, cuisine double, citerne, puits, lieux d'aisance, etc.
2° Un lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Craps, maintenant Bourgogne, Amour, maintenant Rampart, Espagne et Poets, mesurant 37 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
Ensemble une maison en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie derrière, cuisine double, deux citernes, puits, lieux d'aisance, etc., etc. Le tout divisé en deux locations.
3° Un lot de terre, formant encoignure des rues Moreau et Pologne et renfermé par les rues Chartres et Lesseps; lequel lot de terre mesure 53 pieds 10 pouces de face à la rue Pologne, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Moreau. Ensemble une résidence en briques à étage, ayant quatre chambres au rez-de-chaussée et quatre au-dessus avec balcon sur la façade, une cuisine basse en bois de trois chambres, deux citernes, lieux d'aisance, etc., etc.
4° Un lot de terre, situé dans le carré d'ilet compris entre les rues Amour, maintenant Rampart, Bons Enfants, Enghien et Port, mesurant 31 pieds de face à la rue des Remparts, sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois ayant un corridor double et galerie sur le côté, trois chambres, cuisine de deux pièces, hangar, puits, citerne, lieux d'aisance, etc.
5° Une portion de terre dans l'ilet borné par les rues Bons-Enfants, Amour, Port et St Ferdinand, mesurant 58 pieds de face à la rue des Bons-Enfants, sur 100 pieds de profondeur, ensemble une maison retirée de la rue ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets, citerne, lieux d'aisance, &c. &c.
6° Une étendue de terre faisant face au fleuve Mississippi, dans l'ilet compris entre les rues Levée, Jumonville, Monroe et Hancock, laquelle étendue de terre mesure 34 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la Levée ou au fleuve, 173 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Monroe, et 177 pieds 1 lignes de profondeur sur la ligne opposée, ensemble avec toutes les améliorations qui en dépendent.
7° Un terrain vacant formant l'encoignure des rues Lesseps et Console, lequel lot de terre mesure 52 pieds 6 pouces de face à la rue Lesseps sur 115 pieds de profondeur et face à la rue Console.
Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant ou davantage à l'option des acquéreurs, et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.
Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1882 seront assumées par les acheteurs en sus du prix de vente.
24 juin—1 juil au 8

Vente pour cause de mauvaise santé.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 26 juin 1882, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Bons-Enfants et Français—

GROCERIES

Le fonds d'un magasin de grocerie parfaitement assorti et achalandé. Le tout sera vendu en bloc ou en détail.
L'acheteur pourra prendre le même bail pour une année avec privilège d'une autre année à raison de $20 par mois.
Cette grocerie fait des très bonnes affaires; le propriétaire ne s'en défait qu'à cause de sa maladie.
Conditions—Comptant. 23 juin

Un joli Cottage, formant encoignure à l'Avenue Napoléon et de la rue Chestnut, No 190.
LE COTTAGE DOUBLE ATTENANT et faisant face à l'Avenue Napoléon, Nos 192 et 194.
UN LOT DE TERRE NU ATTENANT au lot ci-dessus et faisant face aussi à la dite Avenue Napoléon.
UNE ENCOIGNURE DE PRIX, formant l'encoignure des rues Magasin et Berlin, vis-à-vis du marché Jefferson City, et occupée par Madame Z. Meyers comme magasin de groceries.
Succession de Jean Michel—No 1191.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 juillet 1882, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1882, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet compris par l'Avenue Napoléon, les rues Chesnut, Coliseum et Jena, lequel lot de terre forme l'encoignure de l'Avenue Napoléon et de la rue Chesnut, désigné par la lettre A, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble un joli cottage retiré de la rue, avec galeries sur la façade et le côté, quatre chambres, avec porte à coulisse, cuisine attenant de deux chambres, cabinet, cave, hangar, citerne, lieux d'aisance, écurie, jardin de fleurs, etc., etc., le tout couvert en ardoises et loué $30 par mois.
2° Un lot de terre situé dans le même district et faubourg attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, mesurant 44 pieds 6 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble un charmant cottage double couvert en ardoises retiré de la rue, ayant huit chambres, galeries sur la façade et le côté, cuisine attenant à chaque côté de quatre chambres, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout divisé en deux logements et loué $35 par mois.
3° Un terrain vacant, situé dans le même district et faubourg, attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre C, lequel lot de terre mesure 32 pieds 4 pouces de face à l'Avenue Napoléon, même largeur sur la ligne du fond, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Les propriétés sont admirablement situées dans un quartier charmant de la ville et dans un état parfait et sont entourées de magnifiques arbres à ombrages.
4° Un certain lot de terre situé dans le même district, désigné par le No 17 au faubourg Bouligny, de l'ilet No 208, renfermé par l'Avenue Napoléon, les rues Magasin, Live Oak et Berlin; lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 115 pieds 3 pouces entre lignes parallèles et forme l'encoignure des rues Berlin et Magasins.
Ensemble une maison haute, le rez-de-chaussée en briques et le haut en bois, ayant six chambres, balcon sur la façade, cuisine double, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., etc., le tout couvert en ardoises; une autre bâtisse en bois faisant face à la rue Berlin, ayant deux chambres, hangar, lieux d'aisance, etc., etc. Cette propriété est louée $40 par mois.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et portant huit pour cent par an d'intérêt de la vente jusqu'à parfait paiement avec toutes les clauses pénales d'usage.
Les taxes de ville, d'Etat, pour l'année 1882 et le déboursement seront assumés par les acquéreurs en sus du prix d'acquisition; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le montant de leur adjudication pour garantir la vente.
Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
13juin—13,17,24—1,8,15 juil

Spacieux terrains avec bâtisses en briques rue des Remparts Nos 917 et 919.
Successions consolidées de Madame Mathilde de Morgan, veuve de Lucas Hepburn, No 2174 et de Madame Joséphine de Morant, veuve de Laceive de St. Avid, No 3054.
PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 juillet 1882,—il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Divisions A & B, en date des 8 et 9 juin 1882—La propriété suivante appartenant aux dites successions, savoir:
Un spacieux lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 67 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 919, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de deux chambres et d'autres améliorations qui y sont construites.
N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700. Les intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50/00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Termes et conditions—L'acquéreur assumera le ground rent (fermage) dû à la ville de la Nouvelle-Orléans pour la somme de $1700, laquelle somme de $1700 sera déduite du montant de l'adjudication et la balance du prix d'achat sera payable de la manière suivante, savoir:
Un tiers comptant—un tiers à un an et un tiers à deux ans, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Un dépôt de 10 pour cent sur le prix de la vente sera requis comptant de l'acheteur.
Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les taxes d'Etat de 1882 seront à la charge de l'acheteur en sus de son enchère.
11 juin—11,17,24—1,8,15 juil

VENTES A L'ENCAN.
PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente positive pour cause de maladie.
Emplacement de prix pour Groceries, formant l'encoignure des rues Français et Bons-Enfants.
Maison double rue des Bons-Enfants No 481.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur. Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 1er juillet 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles:
1° Un lot de terre formant encoignure aux rues Français et Bons Enfants, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue des Français, sur une profondeur et façade à la rue des Bons-Enfants de 84 pieds—Ensemble une jolie maison ayant 6 chambres, cuisine double attenant à la maison, lieux d'aisance, le tout couvert en ardoises, citerne, hangar, etc, etc. Cette maison est dans un état parfait ayant été construite tout récemment environ un an et mérite l'attention des amateurs en quête d'un emplacement pour un magasin de groceries, de chaussures ou de marchandises sèches.
2° Un autre lot de terre, mesurant plus ou moins 31 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur 96 pieds 11 pouces de profondeur entre les rues Union et Français—Ensemble, une maison ayant 4 chambres, cuisine couverte en ardoises de 2 chambres et 1 cabinet, 2 citernes, puits, lieux d'aisance, etc. Le tout divisé en deux locataires et loué $14 par mois.
Voir les plans exposés à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de la date du jour de la vente avec toutes les clauses pénales d'usage, les taxes dues en 1882 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix d'achat et un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs.
Actes de vente pardevant Oscar Drouet, notaire. 24 juin—

CAFE! CAFE!
Dissolution de société.
Joseph Codifer vs Michael Griffen.
No 6224 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 juin 1882, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Canal et Wells, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 16 juin 1882,
Le contenu du susdit Café appartenant à la dite société.
Aussi le privilège du bail de l'établissement à raison de $125 par mois, expirant en octobre 1882
Condition—Comptant.
22 juin—

PAR J. V. GOURDAIN.
Attention Propriétaires de Salons de Liqueurs.
Barres, Partitions, Portes à grande patentés, Tables de jeux de cartes, Chaises, etc., etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 24 juin 1882, à onze heures du matin, sur les lieux, 204 rue Girod, entre Baronne et Carondelet, il sera vendu sans limites: Un lot de meubles de salon de liqueurs, tels que: Chaises, Tables de jeu, partitions, écrans, portes à grande patentée, etc., etc.
Conditions: comptant sur livraison.
23 juin..3 f.

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
UNE RESIDENCE ELEGANTE DANS LE Premier District, Nos 436 et 436 1/2 de la rue Carondelet.
PROPRIETE DE VALEUR DANS LE Deuxième District, Nos 111 et 113 rue St-Philippe.
PROPRIETE DE VALEUR DANS LE Troisième District, No 20 rue des Champs-Elysées.
A L'ENCAN.
SUCCESSION DE BARBARA KUHN ET de Benjamin Klein, son mari.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 4897.
PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 24 mai 1882, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Polymnie, et Chemin Félicité, et mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 109 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une jolie résidence double en bois à deux étages, couverte en ardoises, retirée de la rue, avec entourage en fer sur le devant et ayant salon à porte à coulisse et deux chambres à coucher dans le corps de logis, et au second étage salon ... deux étages ayant quatre chambres et galerie sur chaque côté, grand hangar dans le fond, lieux d'aisance, caves et cour briquetée. Cette propriété est connue par les Nos 436 et 436½ rue Carondelet.
2° Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, dans l'ilet compris entre les rues St-Philippe, Dauphine, Ursulines et Bourgogne, désigné par le No 3, et mesure 25 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur entre lignes parallèles de 64 pieds 1 pouce et 3 lignes.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage ayant six chambres et un cabinet, une cuisine en briques à un étage couverte en ardoises de deux chambres, lieux d'aisance, hangar, cour briquetée. La propriété porte les Nos 111 et 113 de la rue St Philippe.
3° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Champs Elysées, Français, Pauger, Dauphine et Royale, et mesurant 32 pieds de façade rue des Champs Elysées sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages ayant cinq chambres, au premier, et un corridor, avec une cuisine en briques à deux étages dans la cour, trois chambres, deux citernes, hangar, etc., etc. portant le No 20 de la rue des Champs Elysées.
Le tout conformément à des plans dressés par Edgar Pilié, architecte, le 3 mars 1882.
Conditions—Comptant.
Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels paieront, en sus du prix d'adjudication, les taxes exigibles en 1882. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera exigé sur les lieux pour garantir la vente. Voir les plans à la Bourse.
1 juin—1 8 10 17 24 1 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Une résidence de valeur dans le Troisième District.
Succession d'Ellen Carroll et de Cornelius O'Brien, son mari, et John O'Brien.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 5251.
Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.
PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI le 15 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, en vertu et conformément à un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 17 et signé le 22 mars 1882, décrétant un partage, et un autre jugement rendu par le même juge le 7 et signé le 12me jour de juin 1882, ordonnant la vente de la propriété ci-après décrite, je procéderai à la vente comme suit, à savoir:
1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, faubourg Franklin, désigné par le No 1 de l'ilet No 107 sur un plan déposé au bureau de The Surveyor, anciennement notaire en cette ville; le dit lot No 1 est compris dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Girod ou Villeré, Music et l'Avenue Washington et forme le coin des rues Music et Urquhart et mesure au pied américain 23 pieds 6 pouces de face à la rue Music, sur 117 pieds de profondeur et de façade à la rue Urquhart.
2° Un certain lot de terre et toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Villeré, Kerlerec et Historic et Marais. Le dit lot No 2 forme une partie de deux autres lots de terre désignés par les Nos 21 et 22, et mesure 32 pieds de face à la rue Villeré, 39 pieds 6 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond, sur une profondeur de 55 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la ligne près de la rue de l'Esplanade et 61 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Kerlerec.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, faubourg Marigny, formant une partie du lot désigné par le No 201, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Grands-Hommes ou Dauphine, Craps ou Bourgogne et Mandeville, sur un plan général du dit faubourg. Le dit lot mesure 12 pieds 8 pouces de face à la rue Marigny, sur 60 pieds de profondeur, et est borné d'un côté par la propriété de J. Dumesnil, et de l'autre côté par une allée de 4 pieds de large au pied français, à l'usage du dit lot.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Chas. Bella, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Les acquéreurs assumeront et paieront en sus du prix d'adjudication les taxes exigibles en 1882. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 juin—14 17 24—1 8 15 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.
FERME DE VALEUR DANS LA PAROISSE TANGIPAHOA.
Succession de James M. Niven.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.—No 6106.
PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° Cent dix huit 83/100 acres de terre étant le N. ½ de N. W. ¼ et N. W. ¼ de N. E. ¼ de la Sec 10, T. 1, S. R. 7 E., anciennement Greensburg Land District of La.
2. Dix-huit 42/100 acres de terre de la moitié fractionnelle de N B ¼ de la dite section 10 du township 1, S R 7 E, commençant au coin N E de la terre appartenant maintenant à feu James M. Niven, puis s'étendant au sud 30 12/100 chaînes à un poteau, puis s'étendant au nord 14 degrés, est 30 70/100 chaînes à un poteau, puis s'étendant au sud 14 degrés ouest 29 56/100 chaînes à un poteau, puis s'étendant au Sud 73 degrés, est 9 74/100 chaînes à un poteau, puis 30 degrés est 12/50 chaînes à un pot au, puis s'étendant au Nord 11 75/100 chaînes à un poteau, puis s'étendant Ouest 10 chaînes à un poteau, à l'endroit où l'on a commencé.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant Jas. Barnett, notaire aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.
8 juin—8,10,17,24, 1 juillet

VENTES A L'ENCAN
PAR HOEY & O'CONNOR,
ANNONCE JUDICIAIRE.
Une Maison de résidence de famille agréable et confortable.
No 216 rue Thalie, entre St. Charles et Carondelet.
Vente au comptant.
Succession de Owen E. Sullivan.
No 5631 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 15 juillet 1882, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1882, il sera vendu, à l'encan pour le compte de la dite succession, la propriété de valeur à savoir:
La jolie maison de résidence en bois à deux étages, 216 rue Thalie, dans le carré d'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, St-Charles et Carondelet. Le terrain mesure 23 pieds de façade rue Julie, sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
La maison est à distance de la rue; a sur la façade une grille d'ornement en fer; des galeries devant et derrière, corridors spacieux, des salons à arches et d'un ornement élevé, salle à manger, office, chambre à provisions, cuisine, escalier, quatre chambres à coucher et une chambre de bain au premier étage, murs peints, gaz partout et trois manteaux de cheminées en marbre. A l'arrière plan, il y a une bâtisse à deux étages avec chambre à blanchissage, cuisine à bois et à charbon, et au-dessus des chambres à domestiques. Il y a deux citernes, un hydrant et une cour briquetée.
Le voisinage est convenable pour une exploitation commerciale, il est agréable et attrayant. La propriété fait face à la résidence et au terrain de M. Labouisse, et est contiguë à la résidence de l'hon. H. L. Lazarus. Les visiteurs ne seront autorisés à la visiter qu'à la condition de se pourvoir d'une carte des encanteurs.
Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumant le paiement des taxes d'Etat seulement dues et exigibles durant l'année 1882, et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant, au moment de la vente.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Benjamin Ory, notaire, 36 Allée Commerciale.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété cottage rue Seconde.
Succession de M. Julia Tardy, veuve en première noce de L. J. Bernier, et épouse décédée de P. C. C. Molliere.
No. 6008.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 16 juin 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Seconde, Troisième, Laurel et Annunciation, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Seconde sur 94 pieds et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage, avec cuisine, désignée par le No 126 de la rue Seconde.
Conditions de la vente—Comptant, et l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.
21 juin—21 24—1 8 15 22 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE
Résidence cottage et terrains dans le Quartier des Jardins, sur l'avenue St-Charles, entre les rues St-André et Joséphine.
Succession de Mme Sarah P. Lawrason.
No. 5,882—Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 1er juillet 1882 à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 29 mai 1882, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes de valeur, à savoir
Cette agréable résidence cottage No 499 rue St. Charles dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St André et Joséphine. Le terrain se compose des lots Nos 2 et 3 qui se touchent et mesurant ensemble 66 pieds de face à la rue St Charles sur 173 pieds de profondeur, avec cet avantage que sur la ligne supérieure de la propriété, il y a au fond du terrain une projection vers la rue Joséphine de 52 pieds de largeur sur 17 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur, donnant de l'espace pour une écurie et une remise en dehors de la ligne de la propriété principale. Il ne sera admis personne à visiter sans une carte des encanteurs et on le pourra seulement les mardis, jeudis et samedis de 11 heures à 2 heures.
Les améliorations comprennent une résidence cottage à un étage et demi, retirée de la rue, avec grillage en fer au devant, grand corridor de centre, salons, fumoirs, salle à manger, office, cave, cuisine et deux chambres à domestiques et deux chambres de plaisance et salle de bain, le tout au premier étage, au-dessous un grand corridor, quatre bonnes chambres, deux cabinets, dans le fond il y a une nouvelle bâtisse avec deux bonnes chambres, il y a deux caves, jardin et cour de chaque côté, avec un terrain aisé pour voiture. La résidence est de genre moderne et confortable dans la disposition de ses appartements; le voisinage est tout ce qu'il y a de plus attrayant, le voisinage est des plus agréables et à quelque distance des résidences de MM. Blanc, McConnell, Pugh, Vincent, Thorn, Walker, Watkins et autres.
Conditions—Comptant, et les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Samuel Flower, notaire.
31 mai—31—10 17 24 juin—1 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double à deux corps de logis, dans le Troisième District.
Vente à long Crédit
Succession de Vincent Prats.
No 6273. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 12 juin 1882, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir:
Résidence cottage double en bois à un étage avec mansarde, Nos 454 et 456 rue Remparts, côté nord, ou Amour, dans l'ilet borné par les rues Amour ou Remparts, Craps ou Bourgogne, Union et Français, mesurant 36 pieds de face à la rue Amour ou Rempart, sur une profondeur de 120 pieds, au pied américain entre lignes égales et parallèles.
La propriété a sur chaque côté, 3 grandes chambres au rez-de-chaussée, 1 chambre et deux cabinets dans chacune des mansardes, une cuisine à deux étages cour pavée, allées de côtés, caves et puits, faisant face au chemin de fer dans un quartier bien amélioré et bien agréable, et qui sera toujours à peu près loué $460 par an.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt à 8 0/0 par an du jour de la vente et toutes les autres clauses de sécurité usuelles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1882, un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Oscar Drouet, notaire.
18 juin—18, 24—1,8,15,22 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés de valeur améliorées, dans le Premier et le Quatrième Districts, Sur les rues Poeyfarré et Jackson.
Succession de John Kellett.
Mlle Mary Kellett vs Mlle Catherine Kellett et als.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 5192.
Vente pour effectuer un partage.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement, pour effectuer un partage rendu le 8me jour de mai 1882, et signé le 12 mai 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes de valeur, à savoir:
1° La propriété double en bois à deux étages Nos. 72 et 74 de la rue Poeyfarré, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarré, Camp, Magazine et Calliope, désignés comme lots Nos 46 et 47, se touchant et mesurant chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poeyfarré, sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 4½ lignes.
Ces propriétés sont si rapidement louées qu'avec un peu d'attention elles représentent un placement profitable et sûr.
2° La propriété cottage et magasin Nos 275 et 277 de la rue Jackson, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Bassin et Franklin. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur, et de façade à la rue White ou Bassin de 100 pieds et forme l'encoignure des dites rues Jackson et Bassin.
Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité.
Les billets devront être subdivisés en coupons si on le désire
L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1882; un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Actes de ventes aux frais de l'acquéreur pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.
21 mai—21 27—3 10 17 24 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriétés améliorées dans le Troisième District Sur les rues Royale, Enghien et Espagne.
Comptant au moment de la vente.
Succession de J. W. Gérard.
No. 3231.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 1er juillet 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire, rendu par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1882, et signé le 22 mai 1882, il sera vendu à l'encan, les propriétés ci-après décrites:
1° La maison de résidence à deux étages, en briques, 515 rue Royale, coin Enghien, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Enghien et Port. Le terrain mesure 24 pieds de face à la rue Royale, sur 90 pieds de profondeur et face à la rue Enghien—une maison de résidence de famille simple et confortable, actuellement occupée par le major T. B. Coupland, à lui louée jusqu'au 1er octobre 1882.
2° Le cottage en briques à deux étages, Nos 9, 11 et 13 rue Espagne, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Espagne, Enghien, Victoire ou Decatur et Levée ou North Peters. Le terrain est désigné par le No 11 et mesure 60 pieds de façade rue Espagne, sur 60 de profondeur. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages en briques portant le No 9 de la rue Espagne, et un cottage double à un étage en briques, et à deux étages en bois, bâtisse de derrière portant les Nos 11 et 13 de la rue Espagne.
Conditions: Comptant, et les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1882 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant William J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.
20 mai—juin 3 10 17 24 juillet 1

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Résidence élégante pour famille Coin des rues Prieur et Dumaine.
Maison et terrain dans le fond de la susdite encoignure, sur la rue Prieur entre Dumaine et St. Philippe.
Succession de Charlotte Cornélie Bellocq épouse décédée de P. G. Gibert.
No 4176 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 24 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882, et signé le 19 mai 1882 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Prieur, St-Philippe et Johnson, formant le coin des rues Dumaine et Prieur et désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882 et mesurant, au pied américain 75 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 189 pieds 5 pouces et 1 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 129 pieds 5 pouces 1 ligne, à quel point le dit lot s'élargit de 78 pieds 4 pouces et à une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue St Philippe de 63 pieds 9 pouces 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond, s'étendant parallèlement à la rue Dumaine de 130 pieds 1 pouce 7 lignes.
Les améliorations comprennent une belle résidence de famille bien bâtie en bois, à deux étages et recouverte en ardoises, avec balcons au 1er et couvertures sur les deux rues Dumaine et Prieur et contenant au 1er étage un grand corridor, salons doubles avec portes à coulisses, boudoir avec galerie sur le côté, salle à manger, office, cuisine et 2 autres chambres, cave et grande galerie de côté, escalier, lieux d'aisance, et au second étage 3 chambres à coucher, 2 boudoirs et corridor dans le corps de logis principal et 4 chambres à coucher et cabinets avec galeries sur les deux côtés, escaliers et lieux d'aisance dans la bâtisse où se trouve la cuisine
La maison est parfaitement finie, avec corniches et pièces de centre avec devants de cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger, et le gaz partout. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse à un étage contenant chambre à bois, chambre pour emmagasiner le bois et le charbon, aussi une grande chambre à laver, poulailler, remise écurie et chambre à fourrage, 4 grandes caves, puits avec pompe, etc.
Le jardin, très spacieux est arrangé avec goût, il comprend des plates-bandes, cercles et ciments et est orné d'un grand nombre d'arbres projetant de l'ombre, de plants de fleurs, il y a un kiosque et une serre. Les cours sont briquetées et les allées du jardin sont coquillées.
2° Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et carré d'ilet contigu au précédent à l'arrière, désigné par la lettre B, sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882, et mesurant, au pied américain 30 pieds de face rue Prieur, sur une profondeur de 130 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, et de 119 pieds 9 pouces et 6 lignes de l'autre côté, celui de la rue St. Philippe, et a une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et une bâtisse attenante de 2 chambres, aussi une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes, lieux d'aisance, etc. etc.
Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans, en billets d'acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeurs, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement à la maturité.
Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant ou montant dû et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera de plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 mai—29 27 3—10 17 23 24

VENTES PAR LE CONSTABLE.
J. Borde vs Brigide Figueroa.
DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2020—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, 116 rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 24 juin 1882, à midi, de
Un lot de feuilles de tabac et
Un lot de cigares et de cigarettes.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
N. V. VINET,
Constable 2me Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
11 juin—11 19 24

AVIS DE SUCCESSIONS.
Succession de Samuel Lee.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 6 53—Division — Attendu que P. S. Wilts administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être investi des lettres d'exécuteur testamentaire de la succession du feu susnommé. Les avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 juin—24 28 2juil

Succession de John McHugh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5791—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick McHugh administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 juin—20 24 29

Succession de S. J. Masson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3313 Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wilts, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 juin—20 24 29

Etat ex-rel C. E. Girardey vs la banque du Sud.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 152—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette cause et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par G T Beauregard Joseph Bayle et D. A. S. Vaught, commissaires liquidateurs des affaires de la Banque du Sud, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 juin—15,20,24

Avis aux créanciers.
Dans l'affaire de N O. Butchers Hide & Tallow Co.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5724—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Guillaume Soulé, E. Beauvay & Bernard Maylie, liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
15juin—15 20 24

Seymour et Stevens vs leurs créanciers
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,075—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau provisoire et le compte présentés par William K. Seymour et William H Stevens, syndics de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 juin—15,20,24

Proclamation Amendée.
Département exécutif,
Etat de la Louisiane.
CONFORMÉMENT aux résolutions adoptées par le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, le 8 juin 1882, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'amende par le présent ma proclamation de quarantaine émise le 17e jour d'avril 1882, de manière à ce qu'elle se lise ainsi: Dix jours pleins (deux cent quarante heures, au lieu de trois jours pleins, soixante-douze heures). Cet amendement sera mis en vigueur et s'appliquera à tous les navires arrivant à la station de la Quarantaine et venant des ports désignés dans la Proclamation, à dater du quinzième jour de juin 1882. Toutes les autres parties de la Proclamation continueront à rester maintenant à rester en vigueur; bien entendu que le port de Vera Cruz, que l'on sait être parfaitement salubre en ce moment, sera exempt des effets de cette Proclamation jusqu'au 1er juillet 1882.
En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et j'ai joint le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce douzième jour de juin, A. D. 1882.
S. D. McENERY.
Pour le Gouverneur:
WILL A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.
15 juin—1m

Soumissions.
Département du Commerce,
Nlle-Orléans, 30 mai 1882.
DES soumissions cachetées seront reçues au salon du maire jusqu'à midi, LUNDI, 10 juillet 1882, pour la vente du droit de passage et des franchises d'un chemin de fer double passant par les rues et terrains ci-après indiqués, à savoir:
1° De la jonction des rues Canal et Delta à Canal (selon les stipulations du contrat) à Baronne, Baronne à Delord, et de l'avenue St Charles à la rue Madison, Carrollton.
2° De la rue Water à la rue Jackson, à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
3° De la rue Tchoupitoulas par l'avenue Napoléon jusqu'à sa jonction avec l'avenue St-Charles.
4° Dans l'une quelconque des grandes rues, entre Jackson et Madison jusqu'au Lac Pontchartrain
Tous ces droits de passages ou franchises devant être vendus conformément aux stipulations du contrat enregistré dans le bureau de l'administrateur du commerce.
Condition—Comptant à la conclusion de l'acte notarié.
WM FAGAN,
Administrateur du Commerce.
3 juin—3&Dsdts

VENTES A L'ENCAN.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.

RUE DE L'ESPLANADE,
Coin des rues Esplanade et Bourgogne. Résidence en briques à deux étages,
No. 116 rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne.—Bâtisse en bois à deux étages et retirée de la rue.

VENTE POSITIVE
Pour effectuer un partage entre des propriétaires absents et résidant en ville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 24 juin, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune:
1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade Bourgogne, Quartier et Dauphine désignés par les lettres A et B, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 16 juin 1882, et mesurant, au pied américain comme suit: Le lot A formant le coin des rues Esplanade et Bourgogne 35 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur, entre lignes parallèles et façade à la rue Bourgogne, de 131 pieds 8 pouces et 7 lignes.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, avec balcon en fer sur les deux rues, et ayant des salons à arche, grand corridor et salle à manger avec deux grandes et deux petites chambres à coucher. Le salon et la chambre à coucher ont des devants de cheminée en marbre. Aussi une cuisine en briques à deux étages ayant à peu près huit chambres. A l'arrière du lot se trouve une bâtisse en briques à deux étages recouverte en ardoises, contenant écuries, chambre à fourrage et deux chambres, chambre à charbon, lieux d'aisance, cave, hydrant, cour briquetée, le gaz par tout le corps principal de logis.
2° Le lot B touche à celui ci-dessus décrit et mesure 33 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur une profondeur sur la ligne du lot A de 131 pieds 8 pouces et 7 lignes et sur l'autre ligne de côté de 146 pieds 0 pouces et 7 lignes, auquel point le dit lot s'élargit de 4 pieds 1 pouce et 3 lignes et a une seconde profondeur de 25 pieds 2 pouces et une largeur dans le fond de 36 pieds 1 pouce et 3 lignes.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, ayant 4 chambres avec une cuisine en briques à deux étages, recouvert en ardoises, ayant 2 chambres, lieux d'aisance cave, cour briquetée. La bâtisse est retirée de la rue et porte le No municipal 116 rue de l'Esplanade.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 ou à 1 et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, divisé en paiements égaux, et billets divisés pour correspondre aux portions revenant à chaque vendeur séparément, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement définitif garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, l'acte de vente devra renfermer la clause de non aliénation, de vente sans estimation, 5 pour cent honoraires d'avocat au cas de procès et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour un montant égal à la partie à crédit, et transférer la police au détenteur des billets, et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882, et toutes les autres taxes futures, et les rembourser aux vendeurs dans le cas où elles auraient déjà été payées, et déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication, et dans le cas où l'acquéreur se refuserait à passer l'acte de vente et de se conformer aux termes de l'adjudication dans les dix jours après, il sera considéré en défaut par ce propre fait, sans autre formalité aucune.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 juin—

Positivement sans limite.
No 175 rue Carondelet, vis-à-vis les bâtisses de l'Exposition, entre Girod et Julie. Bâtisses en bois à deux étages.
Coin Marais et Ste Anne, près du marché Tremé. Maison à deux corps de logis.
No 232 rue Ste Anne, entre Marais et Villeré. Petit cottage.
Nos 195 & 197 rue Marais, entre Dumaine et St Philippe, Maison en bois à deux corps de logis.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 24 juin 1882 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—
1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Julie, Baronne et Girod, mesurant 29 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, ayant 3 chambres et corridors au premier étage, deux chambres, cabinet au second étage, avec galeries au fond, cuisine en bois à deux étages avec 6 chambres, lieux d'aisance, hydrant etc. etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 175 rue Carondelet
2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet borné par les rues Marais, Ste-Anne, Villeré et Orléans, formant le coin des rues Marais et Ste Anne, et mesure 33 pieds de face à la rue Ste-Anne, 70 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur et de face à la rue Marais 33 pieds de largeur dans le fond, et 70 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot B. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux corps de logis, avec 6 chambres, bâtisse au fond, etc., louée à $30 par mois.
3° Un lot de terre situé dans le même district, comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 30 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Ste Anne, 70 pieds 5 pouces 7 lignes sur la ligne du lot A, 70 pieds 11 pouces 6 lignes sur l'autre ligne et 30 pieds 11 pouces 3 lignes de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent un petit cottage avec deux chambres, cuisine, etc., portant le numéro municipal 232 de la rue Ste Anne, et loué à cinq piastres par mois.
4° Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marais, St Philippe, Dumaine et Villeré, mesurant 36 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages divisée en deux corps de logis avec trois chambres de chaque côté au rez-de-chaussée et une chambre de chaque côté dans la mansarde, une cuisine en bois à deux étages avec deux chambres pour chaque côté, lieux d'aisance, hydrant, &c. &c. La propriété porte le numéro municipal No 195 et 197 de la rue Marais et est louée à vingt quatre piastres par mois
Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement définitif, garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, l'acte de vente devra renfermer la clause de non aliénation, de vente sans estimation, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et de vente pour recouvrer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations pour un montant égal à la partie à crédit, et transférer la police au détenteur des billets, et assumer en sus du prix d'adjudication les taxes d'Etat et de ville de 1882, et toutes les autres taxes futures, et les rembourser aux vendeurs dans le cas où elles auraient déjà été payées et déposer entre les mains de l'encanteur 10 pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et dans le cas où l'acquéreur se refuserait à passer l'acte de vente et de se conformer aux termes de l'adjudication qu'au dix jours après, il sera considéré en défaut par ce propre fait, sans autre formalité aucune.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18juin—

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.,
Galvaniseur, Bijoutier, Horloger et Opticien.
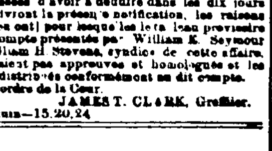
Arrivant d'Europe et de Nord, annonce au public qu'il vendra à prix réduit son assortiment de diamants, montres, bijoux, pendules, orfèvrerie d'argent et plaqués, lunettes, articles d'église, etc., etc.
Réparations de montres, pendules, bijoux, etc.
Dorure d'objets de tous genres.
Location de services de table pour soirées, mariages, etc.
Achat de vieil or et vieil argent.
Lunettes et pince-nez; on les change.
... —SaMoD

Remède contre l'Asthme
et les Maladies des Voies Respiratoires.
La Poudre et la Mixture Anti-Asthmatique de F. GOUAUX pharmacien, sont reconnues par nombre d'attestations de médecins et de malades, comme médicament d'une efficacité certaine, pour l'Asthme, la Bronchite chronique, les Rhumes, les Suffocations, la difficulté dans la respiration, et toutes les maladies des voies respiratoires.
Dépôts chez L. L. LYONS, coin Gravier et Camp;
" " P. L. CUSACHS, coin Canal et Baronne,
où l'on peut se procurer des boîtes d'essai pour 25 cents. 12 mai

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 1 juin 1882.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A M A 1 HEURE P M.

LISTE DES MESSIEURS.

Anne Pierre,	Benet Clément, charron
Bossay B (Peintre)	Bugnotti Alessandro.
Blum Joseph,	De Andreis Antonio.
Catchat D'Antonio,	Cioni Santo Signor Al.
Cua Antonio (2)	Chal A,
Cusimano D Liberti,	Digiorgio Maria Al Sig.
Dachsou Edwardo.	DuBerrail Mr (Négoc.)
Foste Angelo,	Gautier C R.
Gaichon Etienne,	Gauthier Emile,
Gautier Adolphe,	Garret Jean Pierre,
Gertie Giovanni,	Gammelle Francesco,
Genoera Vincenzo,	Gerbese Ferdinando,
Leblanc, Blackwood, Hammond & Co.	Iacoville Costantino,
Kannich Antonio,	Jammilla Francesco,
Karr Juby,	Lab grog Louis,
Lafon Jean,	Lavard Eli,
Manilitino Colombiere B,	Loisafewle Simone,
Lèoni Giovanni,	Memmel R B,
Maugnan V	Martinez Vidius Antonio Jose,
Marchetti Octavio,	Mye Giuseppe,
Mccoti Giovanni,	Mattone Giovanni,
O'Guschini C Artalo,	Nichsville Filippo,
Pras palini Gactione,	Pallesano Giuseppe,
Pidel y Farre E las (2)	Piscolinari Damaiso,
Requevart Louis	Sancho Pruno
Salengio Gregorio Sig,	Sabon, Monsieur
Se'em Costobal,	Spinoso Rosine,
Stewart Mr	Tassalo Francesco,
Stbebonez Pierre,	

LISTE DES DAMES.
Lambert Mme. Pagnieux Mme Vve

L'A... C. E. ... GEO. ... 180 ... VOU ET VO ... E. CL. ... COMP ... DE LA ... CAPIT ... RISQU RIVIE ... Pertes ... Jea ... PA